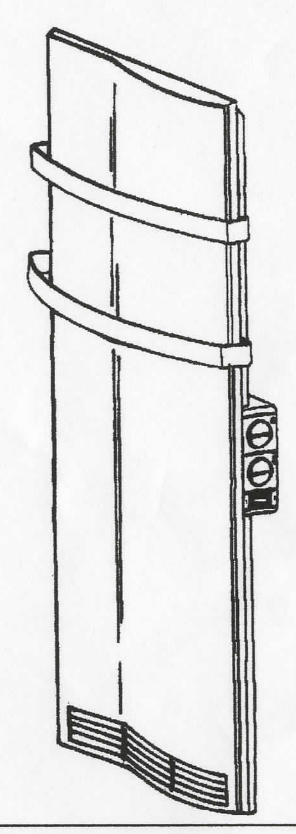
La Vague

Radiateur et Sèche serviettes dynamique



Manuel d'utilisation
Installation et bon de garantie
(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

Noirot



LES ATOUTS

DE LA VAGUE

① UNE ESTHETIQUE CONTEMPORAINE

② REGLAGES DES BARRES

③ PAS D'EFFET THERMOS

⑥ CHOIX DES MODELES ET DES NORMES

⑤ REGULATION ELECTRONIQUE

④ VENTILATION CHAUDE

Preuve de qualité, ce produit fabriqué en France
répond aux normes harmonisées européennes.
Marque NF Règlement particulier R89
Organisme certificateur : AFNOR
Tour Europe Cedex 07 92049 PARIS la Défense

Sommaire

1. CARACTERISTIQUES

✔ **CES RADIATEURS ET SECHE SERVIETTES SONT DES APPAREILS :**

- Classe II, ⧈
- Protégés contre les projections d'eau. IP24.

✔ **LES COMMANDES COMPRENNENT:**

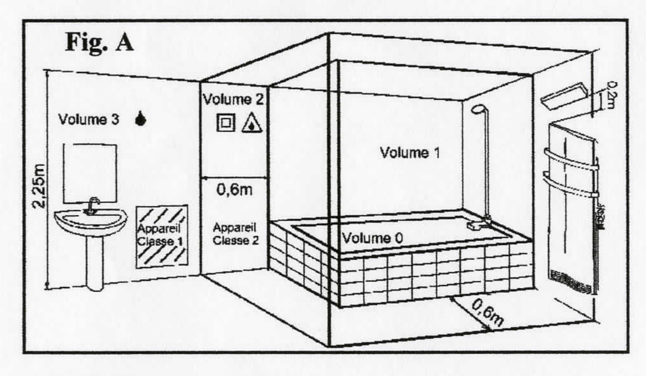
- 1 minuterie de 120 minutes.
- 1 thermostat électronique programmable par fil pilote.
- 1 interrupteur : - (((Rayonnement.
  - 0 Arrêt.
  - (((✤ Rayonnement + Ventilation .

✔ **LES ACCESSOIRES FOURNIS § 7:**

- 2 barres porte-serviettes (7646.3.AA et 7646.5.AA) 3 barres (7646.7.AA).
- 1 Patère et 1 accroche - torchon
- (Barres et patères supplémentaires vendues séparément).

REFERENCES	PUIS.W (PUIS. à froid)	TENSION (V)	INTENSITE (A)	HAUT (mm)	LARG (mm)*	EPAIS. (mm)*	POIDS (kg)
7646.3.AA	500 +500	230	4.3	1066	472	152	15.5
7646.5.AA	500 + 1000	230	6.5	1066	472	152	15.5
7646.7.AA	750 + 1250	230	8.7	1480	472	152	19.6

* Largeur avec les barres: ajouter 34mm - Epaisseur avec les barres: ajouter 82mm.



Volume de protection

Cet appareil peut être installé dans le volume 2 ou le volume 3, à condition que l'alimentation électrique soit protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA.

Installation des appareils

L'installation électrique doit être conforme aux exigences de la norme NFC 15-100.
Cet appareil Classe II ne se raccorde pas à la terre.

2. RECOMMANDATIONS DE MISE EN PLACE

En règle générale, cet appareil se place de façon à ce que la chaleur produite brasse le maximum du volume d'air.

L'appareil doit être raccordé à un poste fixe et suivant les prescriptions en vigueur.

Il doit être installé de façon à ce que les interrupteurs et autre dispositif de commande ne puissent être touchés par une personne se trouvant dans la baignoire ou dans la douche.

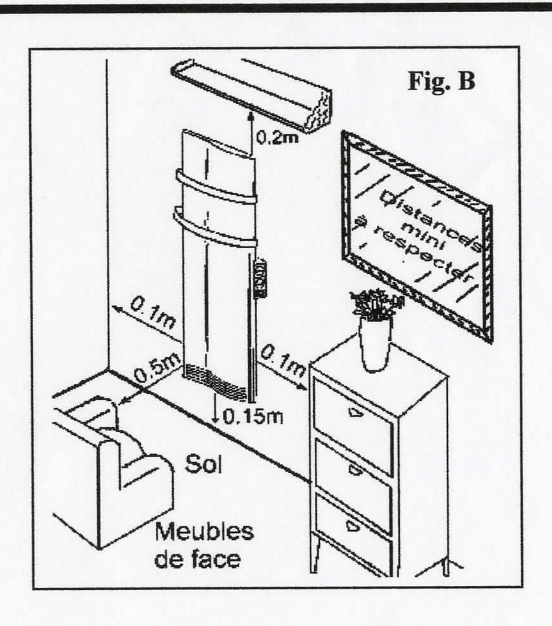
Si l'appareil est recouvert, il y a risque de surchauffe.

Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obturer les grilles d'entrée ou de sortie d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

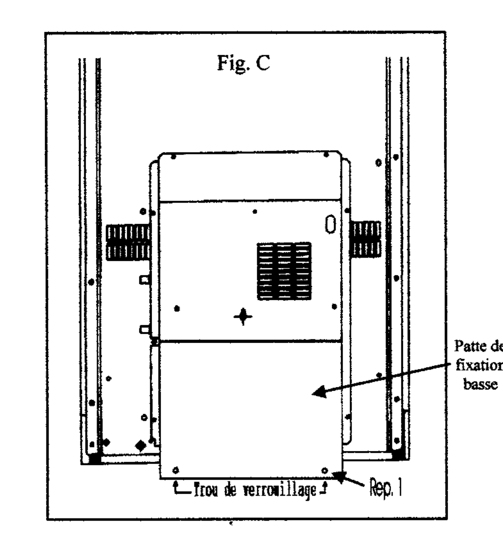
Eviter le positionnement en allège d'une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, ou sous une bouche d'extraction d'air.

Respecter les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc...**Fig. B**.

IMPORTANT: NE PAS COUVRIR L'APPAREIL



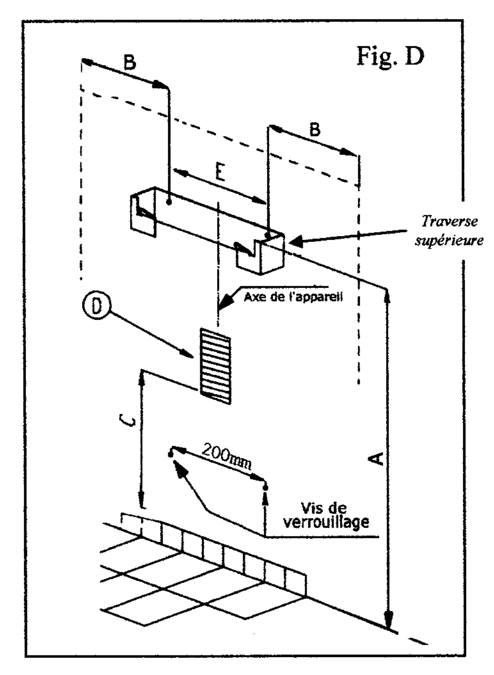
Réf.	A mm	E mm	B mm	C mm
7646.3.AA	1042	184	138	690
7646.5.AA	1042	184	138	690
7646.7.AA	1458	184	138	690



Pour la pose de l'appareil, fixer sa traverse sur la paroi à l'aide de 2 vis (diam.5,5mm max.) en s'assurant de l'orienter dans le bon sens et à la bonne hauteur.
Positionner la traverse pour que les trous supérieurs soient à la cote A du tableau ci-dessus (**voir Fig. D**).

Pointer, percer, cheviller les 2 trous. Fixer la traverse; accrocher le sèche - serviettes et pointer les trous dans la patte de fixation basse **(rep. 1 Fig. C)**.
Décrocher l'appareil, percer, cheviller. Raccrocher l'appareil, puis verrouiller avec les vis de la patte inférieure.

L'espace minimum 150mm entre le sol et le bas de l'appareil doit être respecté. Un espace de 100mm minimum doit être laissé de chaque côté de l'appareil **(Fig. D).**



Dans le cas d'un revêtement mural posé sur mousse, il faut prévoir entre le dosseret et le mur, une cale d'une épaisseur égale à celle de la mousse (pour éviter d'obstruer les bouches d' entrée d'air).

4. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

L'installation doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3mm.

L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30mA., dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

Le raccordement électrique ne nécessite pas de démontage de l'appareil.

La boite de raccordement doit se situer de préférence dans la zone **Rep. D Fig.D** afin de ne pas être visible quand l'appareil est en place.

Utiliser le câble souple (3X1ou 1.5mm² A05VVF) monté d'origine et raccorder au réseau par l'intermédiaire d'une boite de raccordement (fil marron = phase, fil bleu = neutre et fil noir = pilote).

Ce fil noir est destiné à être raccordé à un programmateur de chauffage, dans le but de faire varier le rythme de fonctionnement de l'appareil, selon l'occupation ou l'inoccupation des lieux.

Dans le cas d'une installation sans programmateur, il est inutilisé. Dans cette situation, il est recommandé de l'isoler de tout contact électrique en l'enrobant avec du ruban adhésif d'électricien.

IMPORTANT :

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

Vérifier le serrage correct des fils dans les bornes de la boite de raccordement.
Parce qu'il est à **DOUBLE ISOLEMENT**, cet appareil ne doit en aucun cas être raccordé à la terre.

L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant à poste fixe.

5. *FONCTIONNEMENT*

- La mise en marche de l'appareil se fait en basculant l'interrupteur soit sur :
  - (((Rayonnement.
  - (((✤ Rayonnement + Ventilation.
  - 0 Arrêt.

- Les fonctions peuvent être contrôlées :
  - Par le Thermostat (Régulation).
  - Par la Minuterie (Marche Forcée).

- Le thermostat contrôle la température ambiante de la pièce :
  - CONFORT : Réglage entre 7 et 8,
  - HORS-GEL : Réglage sur *,
  - REDUITE : Réglages intermédiaires.

- Témoin lumineux vert de régulation (Rep. F Fig. E)

  - Témoin allumé : l'appareil chauffe.

➽ NOTA :

- Pour un confort plus chaleureux, le rayonnement de la façade est toujours prioritaire. Si besoin, l'appoint de chaleur est apporté automatiquement par la ventilation chaude (interrupteur sur (((✤).

- Le thermostat prend la relève de la minuterie à l'arrêt de celle-ci. La minuterie engage le fonctionnement du radiateur en marche forcée non régulée pendant la durée affichée par l'utilisateur (0 à 120 minutes), et ce quelque soit la position de l'interrupteur. Dans ce cas, l'appareil chauffe, le témoin pouvant être éteint.

- Le changement de fonctionnement commandé par le fil pilote ou le bouton de thermostat n'est pas immédiat. La prise en compte peut prendre quelques minutes.

6. SECURITE THERMIQUE

Le fonctionnement de l'appareil est **protégé par une sécurité** thermique à réarmement manuel :

✔ EN CAS DE FONCTIONNEMENT ANORMAL:

- La **sécurité arrête** le fonctionnement du **panneau rayonnant**. Après retour aux conditions normales de fonctionnement **appuyer** sur le **bouton Rep. G Fig. E** (à l'aide d'une pointe de stylo par exemple) pour remettre en service instantanément.

- L'arrêt de la ventilation est protégé par une sécurité intégrée. Pour remettre en marche, il est nécessaire de couper l'alimentation général de l'appareil quelques instants, avant la remise en service.

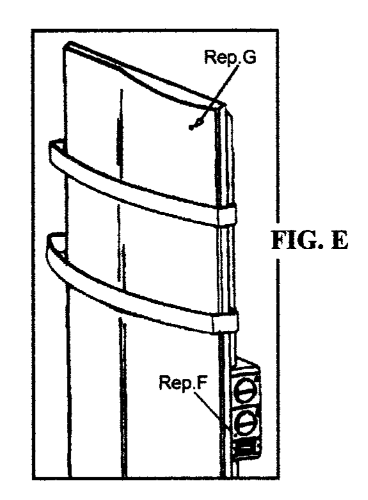


FIG. E

7. ENTRETIEN

Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de l'intérieur de celui-ci en passant l'aspirateur sur les grilles de l'appareil.

Pour enlever la poussière, utiliser un chiffon doux. Pour enlever une tache, humidifier le chiffon. Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer le revêtement Epoxy Polyester.

8. ACCESSOIRES

Deux ou trois barres porte-serviettes sont fournies pour l'utilisation en fonction sè-che - serviettes (salle de bains, cuisine).

✔ MONTAGE :

➤ Les barres porte-serviettes amovibles et réglables en hauteur doivent être fixées dans les encoches prévues à cette effet.

a- Insérer la barre par le dessus de l'appareil (**Rep. 1 Fig F**)

b- Mettre les pattes d'accrochage des barres dans les encoches situées à l'arrière de l'appareil (**Rep. 2 Fig. F**)

Vérifier que les barres soient bien en butée sur le fond des encoches.

➤ La patère ou le crochet se fixent sur les barres.

a- ***Montage*** : Engager le crochet de la patère ou de l'accroche torchon en mettant l'ergot dans la rainure de la barre (**Rep.3 Fig. F**)

b- ***Démontage*** : Pour enlever la patère ou le crochet, exercer une rotation tout en soulevant l'ergot de la patte de fixation de manière à le dégager de la rainure de la barre (**Rep.4 Fig. F**)

NOTA : *L'usage des barres est limité uniquement à supporter le poids de vêtements et de linges.*

NE PAS RECOUVRIR ENTIEREMENT L'APPAREIL

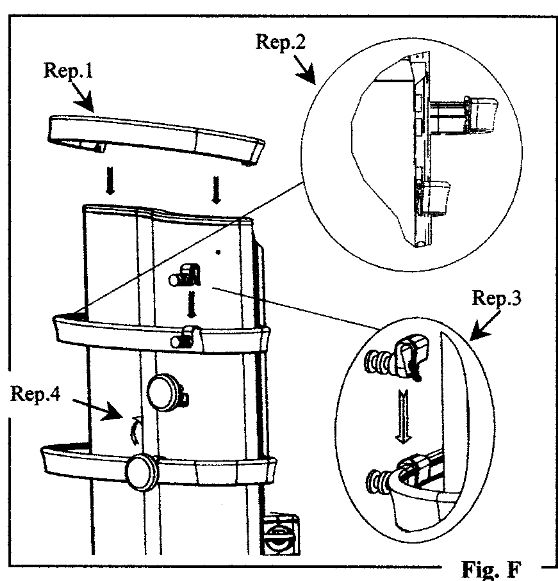


Fig. F

Conditions de garantie

La Garantie Noirot est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur Noirot garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dés que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL : En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATION : Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.
Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

✂- -

Bon de garantie

TYPE :

PUISSANCE :

DATE DE FABRICATION :

DATE DE MISE EN SERVICE :

Cachet du vendeur

CET APPAREIL A ETE ETUDIE, CONÇU ET REALISE AVEC SOIN POUR VOUS DONNER ENTIERE SATISFACTION

Noirot

107 Bd Ney 75883 PARIS

SA CAPITAL 40 054 100 N°SIRET 334 981 958

421AA0765.F00 NR/BLA 27/02